

Le Comité pour un Audit sur la Dette (CAD 69) et ATTAC Lyon Sud Ouest vous invitent
Vendredi 30 novembre 2018 à 20h la MJC de Sainte Foy-lès-Lyon, 112 avenue Maréchal Foch
69110 Sainte Foy-lès-Lyon, à une
Rencontre Citoyenne : A qui profite la dette de l'Assurance Chômage?
par Pascal FRANCHET président du CADTM France (Comité pour l'Abolition de la Dette du
Tiers Monde)

6,6 millions de personnes sont inscrites à Pôle-Emploi, moins de la moitié (43%) des chômeurs
inscrits perçoivent une allocation.

L'UNEDIC et Pôle-Emploi constituent l'Assurance Chômage, financée par les cotisations des
salariés et des employeurs du secteur privé.

Ces fonds, que l'on peut considérer comme prélevés en grande partie sur le fruit du travail des
salariés, sont gérés par l'UNEDIC, qui fixe les règles de prélèvements et de redistributions.

La dette de l'assurance chômage est mise en avant par le gouvernement pour réformer
l'UNEDIC.

- D'où provient cette dette? Est elle légitime?
- Qui détient cette dette ? Quel est le rôle des banques privées dans le financement de la dette
de l'UNEDIC?
- Quelle réforme est en route et quelles en seront les conséquences?